COMITÉ NORD
FFHANDBALL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR - STAGES D'ÉTÉ 2027

1. Conditions Générales de Vente (CGV)

1.1. Inscription et Paiement

Les stages d'été 2027 sont ouverts à tous les jeunes joueurs licenciés au Comité Nord de Handball et nés en 2012 (Dunkerque uniquement), 2013, 2014, 2015 ou 2016 (Olhain uniquement).
L'inscription est considérée comme valide lorsque :

- Le formulaire de pré-inscription est entièrement complété ;
- Le paiement est effectué via la plateforme sécurisée Hello Asso ;
- Le représentant légal reçoit une confirmation par e-mail.

Toute inscription vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

1.2. Annulation et Remboursement

Annulation à l'initiative du participant :

- Plus de 7 jours avant le début du stage : remboursement 100 % ;
- Moins de 7 jours : aucun remboursement ne sera accordé.

Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit (mail ou courrier) et justifiée auprès du Comité Nord de Handball.
Annulation à l'initiative de l'organisation :
En cas d'annulation liée à des circonstances exceptionnelles (conditions météo extrêmes, directives sanitaires, effectifs insuffisants, cas de force majeure), le Comité Nord de Handball s'engage à rembourser 100 % des frais engagés par les participants.

1.3. Tarifs et Prestations Incluses

Le tarif du stage comprend :

- La pension complète (3 repas et une collation par jour + les nuitées)
- Les séances d'entraînement handball encadrées par des intervenants diplômés ;
- Les activités annexes (jeux collectifs, ateliers techniques, activités de cohésion) ;
- L'accès aux installations sportives ;
- Les assurances souscrites par l'organisateur pour la durée du stage.

Ne sont pas inclus :

- Le transport jusqu'au lieu du stage ;
- Les dépenses personnelles ;
- D'éventuels soins médicaux non pris en charge par l'assurance personnelle du participant.

1.4. Responsabilités et Assurances

Le Comité Nord de Handball ne peut être tenu responsable de la perte, du vol ou de la détérioration d'effets personnels. Il appartient aux participants de ne pas apporter d'objets de valeur.
Chaque participant doit disposer d'une assurance responsabilité civile et accident à jour pour la durée du stage. L'organisateur dispose également d'une assurance couvrant les activités encadrées.

1.5. Droit à l'Image

En validant l'inscription, les participants ou leurs représentants légaux autorisent le Comité Nord de Handball à utiliser, sans contrepartie financière, les photographies et vidéos prises durant le stage à des fins de communication :

- Site internet ;
- Réseaux sociaux ;
- Supports promotionnels ou institutionnels.

Toute demande de retrait d'image doit être formulée par écrit.

1.6. Confidentialité des Données

Les informations collectées sont nécessaires à la gestion administrative, logistique et sanitaire des stages. Elles ne sont utilisées que par le Comité Nord de Handball et ne sont jamais transmises à des tiers non autorisés.
Conformément au RGPD, chaque participant ou représentant légal dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles sur simple demande.

COMITÉ NORD
FFHANDBALL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR - STAGES D'ÉTÉ 2027

2. Règlement Intérieur

2.1. Horaires et Présence

Les participants doivent respecter les horaires communiqués lors de l'inscription.
Tout retard ou absence doit être signalé à l'encadrement. Les responsables légaux doivent assurer la ponctualité à l'arrivée comme au départ.

2.2. Comportement Attendu

Les stagiaires doivent adopter un comportement :

- Respectueux envers les autres participants et l'encadrement ;
- Adapté au cadre sportif et éducatif du stage ;
- Conforme aux valeurs de fair-play, solidarité et respect.

Sont strictement interdits :

- Les propos ou gestes violents ;
- Toute forme de harcèlement ;
- Les dégradations volontaires ;
- L'usage de substances interdites.

2.3. Sanctions en Cas de Non-respect

Selon la gravité des faits, les sanctions possibles incluent :

- Rappel à l'ordre oral ;
- Avertissement écrit aux familles ;
- Exclusion temporaire d'une activité ;
- Renvoi définitif du stage sans remboursement.

2.4. Encadrement et Sécurité

L'organisation garantit la présence d'encadrants diplômés et expérimentés pour la pratique du handball et la gestion des activités annexes.
Les consignes de sécurité doivent être respectées en toutes circonstances. Le non-respect de ces consignes pourra entraîner une exclusion immédiate d'une activité.

2.5. Santé et Prise en Charge Médicale

Les familles doivent signaler toute allergie, traitement ou particularité médicale lors de l'inscription.
En cas de blessure ou de malaise, les encadrants appliqueront les premiers gestes de secours et contacteront les responsables légaux. Si nécessaire, une prise en charge médicale (SAMU, médecin, urgences) sera organisée.
Tout traitement médical doit être remis dans son emballage d'origine avec l'ordonnance correspondante.

2.6. Matériel et Installations

Les équipements mis à disposition doivent être utilisés correctement. Toute dégradation volontaire entraînera une facturation aux responsables légaux.
Les participants doivent venir avec une tenue de sport adaptée, une paire de chaussures réservée aux gymnases, une gourde et l'ensemble du matériel demandé dans le trousseau.

Validation et Acceptation des CGV et du Règlement Intérieur

Je soussigné(e), _____, atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et du Règlement Intérieur des stages d'été organisés par le Comité Nord de Handball, et m'engage à les respecter.

Date : _____

Signature,

_____